

## LE BPJEPS AC À TRAJECTOIRE FORMATION C'EST...

**100%** DE RÉUSSITE AU DIPLÔME

- Un fort taux d'accès à l'emploi : 89%
- Un partenariat avec une association artistique d'éducation populaire, réseau dédale, pour les UC de mention 3 et 4.
- La Maison des Métiers de la Ville : lieu ressource, laboratoire d'échanges, espace de rencontres.
- Une formation unique en Bourgogne Franche-Comté, répondant à un enjeu fort de l'éducation populaire.

## LE FINANCEMENT

**Coût de la formation :**  
**8904 € + 50 €**  
de frais de dossier  
(les personnes demandeuses d'emploi en sont exonérées).

**Coût horaire de la formation :** 12 €

**Coût en modulaire :**  
**UC 1** (168 heures) : 2016 €  
**UC 2** (168 heures) : 2016 €  
**UC 3** (161 heures) : 1932 €  
**UC 4** (175 heures) : 2100 €  
**Positionnement** (35h) : 420€

**Module optionnel**  
accueil et intégration de personnes en situation de handicap (35h) : 420€.

## PRISES EN CHARGE POSSIBLES

FORMATION ELIGIBLE AU

**CPF**

Plus d'informations sur le CPF monétisé sur : [www.moncompteactivite.gouv.fr](http://www.moncompteactivite.gouv.fr)

Formation éligible au CPF de transition professionnelle, au Plan de développement des compétences, au contrat de professionnalisation, au contrat d'apprentissage, à la PRO-A (reconversion ou promotion alternance).

Suivant le statut du stagiaire, différentes prises en charge du coût de la formation sont envisageables (employeur, Pôle Emploi,...)

**Nous contacter pour plus d'informations.**

## INFOS PRATIQUES

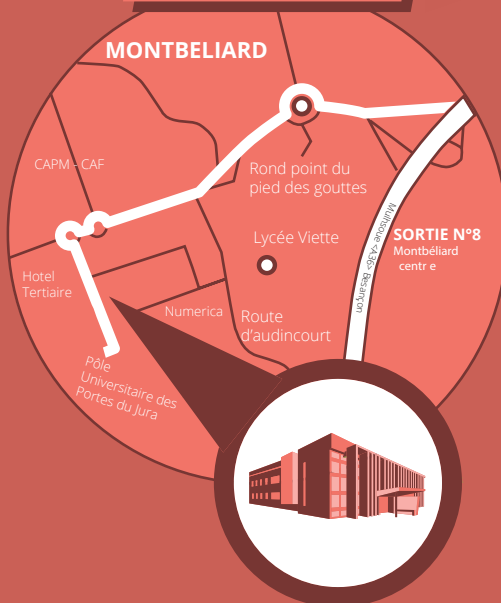
• Horaires de la formation : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h.

• Des journées de formation sont susceptibles de se dérouler dans d'autres lieux en Bourgogne Franche-Comté.

• Des journées de Formation Ouverte à Distance (FOAD) sont prévues dans la formation.



## PLAN & CONTACT



### Maison des Métiers de la Ville

13 avenue Léon Blum  
25200 Montbéliard

Tél. 03 81 96 70 92

[www.trajectoire-formation.com](http://www.trajectoire-formation.com)

Contact : [herve.sellier@trajectoire-formation.com](mailto:herve.sellier@trajectoire-formation.com)

Formation proposée avec le concours de :



## Animateur professionnel

Formation en alternance

Animation culturelle

En partenariat avec

réseau  
**DEDALE**

## BP JEPS

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport  
Homologué de niveau 4 (équivalent Baccalauréat)  
Spécialité « Animateur »

**DU 5 SEPTEMBRE 2022  
AU 20 JUIN 2023  
À MONTBÉLIARD**

Conception : Martin Sombsthay



# Animateur.trice professionnel

## LE MÉTIER

*L'animateur.trice jeunes :*

- construit une offre de loisirs favorisant la rencontre et la responsabilisation du. des jeune.s ;
- crée des espaces d'engagement citoyen et de prise d'initiative en lien avec le territoire ;
- valorise la jeunesse comme ressource du territoire ;
- fait repères pour les jeunes, les parents, les partenaires.

### Les spécificités de l'animation jeunesse :

*L'animateur.trice jeunes, fort d'une connaissance fine du public jeunes et de son cadre d'intervention, est en capacité de concevoir des projets d'animation et d'accompagner les jeunes dans la création de projets.*

*A partir de leurs besoins et attentes, il coconstruit avec les jeunes des projets d'activités mobilisant des techniques d'animation adaptées, notamment culturelles.*

*L'animation culturelle est pour l'animateur jeunes un levier d'émancipation, d'épanouissement au service des jeunes et de l'éducation populaire.*

## LA FORMATION

UC1

**ENCADRER LE PUBLIC JEUNES DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE :**

- connaissance du public 11-25 ans
- enjeux et sens de l'animation jeunesse
- structures, réglementation et dispositifs de l'animation jeunesse

UC2

**METTRE EN OEUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE :**

- conception d'un projet d'animation
- méthodologie de projet
- les différents types de projets

UC4

**ANIMER AVEC DES TECHNIQUES CULTURELLES ADAPTÉES À UN PUBLIC JEUNES :**

- vivre et traiter des techniques d'animation culturelles
- leviers d'émancipation et d'implication du public
- de la séance d'animation culturelle au projet d'activités

UC3

**CONDUIRE UNE ACTION D'ANIMATION JEUNESSE DANS LE CHAMP DES ACTIVITÉS CULTURELLES :**

- culture et territoire
- culture et identité
- culture et mixité
- culture et environnement

DES MISSIONS

### Durée totale :

En centre de formation :  
106 jours, soit 742 heures, dont :

- 5 jours de positionnement ;
- 5 jours de module additionnel accueil et intégration de personnes en situation de handicap - optionnel.

En stage pratique :  
94 jours, soit 658 heures

Soit un total de 1 400 heures.



## ENTRER EN FORMATION

### Pour s'informer sur la formation :

• Tous les vendredis matins de 9h à 13h à Trajectoire Formation à Montbéliard.

### Conditions d'accès à la formation :

- Etre titulaire du PSC1 ou équivalent.
- Justifier de 200 heures d'animation de groupe (à titre professionnel ou bénévole) **ou** être titulaire d'un des diplômes permettant d'en être dispensé (liste sur notre site internet).

• Produire un dossier comportant un récapitulatif de sa pratique personnelle dans un support d'activité culturelle (un portfolio argumenté présentant les pratiques artistiques ou culturelles du candidat) **ou** être titulaire d'un des diplômes permettant d'en être dispensé (liste sur notre site internet).

### Formation en modulaire :

Chaque UC peut être suivie et validée séparément.

La formation peut également être réalisée en 2 ans, avec :

- UC 2 et 4 la première année
- UC 1 et 3 la deuxième année.

### Epreuves de sélection :

#### SÉLECTIONS #1 :

2022  
14 MARS

Dépôt de dossier de candidature

- Étude de cas écrite le matin
- Entretien portant sur l'expérience du candidat et ses motivations

2022  
25 MARS

#### SÉLECTIONS #2 :

2022  
30 MAI

Dépôt de dossier de candidature

- Étude de cas écrite le matin
- Entretien portant sur l'expérience du candidat et ses motivations

2022  
10 JUIN

### Inscription :

Dossier d'inscription et planning de la formation à télécharger sur le site de Trajectoire Formation.

### Après la formation :

Le calendrier de la formation est conçu pour pouvoir poursuivre en juin et juillet 2023 sur un CC DACM (Certificat Complémentaire de Direction d'Accueil Collectif de Mineurs), ce qui permet d'obtenir un double diplôme.